



COMMUNIQUÉ CONJOINT RADIO ET TÉLÉDIFFUSÉ

N° 345/MCVDD/MIC/DC/SGM/DG-SIRAT/SP-C

du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable
et
du Ministre de l'Industrie et du Commerce

RANÇONNEMENT DES USAGERS AUX FINS DE LEUR GARANTIR UNE PLACE DE VENTE OU DE LOCATION DANS LES MARCHES RECONSTRUITS

Dans le cadre du projet de construction des marchés urbains et régionaux dont certains sont achevés et en attente de mise en exploitation, des personnes mal intentionnées organisent le rançonnement des usagers aux fins de leur garantir une place de vente ou de location dans lesdits marchés.

Le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable et le Ministre de l'Industrie et du Commerce portent à la connaissance de la population que l'attribution de places dans les marchés construits sur toute l'étendue du territoire national relève des structures et autorités publiques régulièrement mandatées à cette fin, en l'occurrence l'Agence Nationale de Gestion des Equipements Marchands (ANAGEM) qui vient d'être créée.

Ils invitent les usagers des marchés à une grande vigilance face aux actes de corruption et à les dénoncer en appelant le numéro vert 115.

Les responsables à divers niveaux et les autorités locales sont invités à sensibiliser les populations concernées.



José TONATO
Ministre du Cadre de Vie
et du Développement Durable



Alimatou Shadiya ASSOUMAN
Ministre de l'Industrie
et du Commerce